



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Zimbabwe

Question écrite n° 41692

### Texte de la question

M. Didier Robert interroge M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur l'épidémie de choléra qui touche actuellement le Zimbabwe. Il souhaiterait connaître les dispositifs de l'action humanitaire d'urgence de la France et, d'autre part, le montant de la contribution de la France à l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre des actions menées pour lutter contre l'expansion de cette épidémie.

### Texte de la réponse

L'épidémie de choléra au Zimbabwe a contaminé à ce jour 91 000 personnes, dont 4 035 sont décédées. Les dix provinces du pays sont touchées et 56 des 62 districts. Même si l'on observe depuis le début du mois de février 2009 une baisse du nombre de cas infectés par semaine, l'épidémie n'est toujours pas endiguée. Le Command Center institué par l'Organisation mondiale de la santé et le ministère de la santé évalue de 21 000 et 55 000 les nouveaux cas potentiels si l'épidémie continue à s'étendre avec les taux d'attaque constatés dans les zones les plus affectées. La saison des pluies n'est pas terminée et d'autres facteurs (inondations, contamination de sources d'eau) peuvent majorer ces estimations. 61 % des nouveaux cas touchent les personnes vivant dans des communautés rurales loin de toutes structures de santé ou de centres de traitement du choléra (CTC). Si la courbe de la létalité tend à fléchir depuis la fin du mois de janvier, conséquence de la multiplication des CTC, le taux reste encore très supérieur au 1 % habituellement observé en phase d'épidémie. Il existe 306 CTC dans le pays ; le ministère de la santé zimbabwéen en gère 150 et Médecins sans frontières 120. Ces derniers déclarent avoir traité 45 000 malades, soit 75 % de l'ensemble des cas traités. Selon les chiffres du bureau de coordination humanitaire des Nations unies, la communauté internationale a contribué à hauteur de 70 millions d'euros à la réponse à la crise du choléra, la dernière contribution importante provenant du fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (11 millions de dollars). Malgré ces efforts importants, la Fédération internationale de la Croix-Rouge menace de stopper son intervention, n'ayant reçu que 6,6 millions d'euros, soit 50 % des fonds demandés dans son appel d'urgence de décembre 2008. Premier bailleur en matière de la santé, ECHO a versé 28 millions d'euros en 2008 et a pu financer les CTC de Médecins sans frontières. L'Organisation mondiale de la santé joue un rôle très important dans la lutte contre le choléra au Zimbabwe. La contribution française à l'OMS s'élève à 2 millions d'euros en 2009. L'aide bilatérale de la France aux victimes des épidémies du choléra atteint à ce jour un montant de 1,55 million d'euros, répartis de la manière suivante : en décembre 2008, la France a subventionné les activités d'approvisionnement en eau du Comité international de la Croix-Rouge pour 200 000 EUR ; en mars 2009, elle a accordé une subvention de 250 000 EUR à la Croix-Rouge française pour un projet d'approvisionnement en eau potable des faubourgs d'Harare ; elle a envoyé des médicaments et 10 stations de traitement d'eau d'une valeur de 100 000 EUR. Ces stations ont été distribuées aux organisations non gouvernementales opérant sur place (Action contre la faim, World Vision). Enfin, 1 million d'euros d'aide alimentaire d'urgence a été alloué à un projet d'action contre la faim pour des actions combinant sécurité alimentaire et promotion de l'hygiène.

### Données clés

**Auteur :** [M. Didier Robert](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41692

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Coopération et francophonie

**Ministère attributaire :** Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2009, page 1203

**Réponse publiée le :** 5 mai 2009, page 4238